

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mil Vingt Six, trois septembre à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du **27 août 2026**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie de Fumel, sous la présidence de **Monsieur Jean-Louis COSTES**.

Présents : Monsieur Jean-Louis COSTES, Madame Marie-Lou TALET, Monsieur Michel MARSAND, Madame Josiane STARCK, Monsieur Gérard BEUVELOT, Madame Caroline SOTTY, Madame Maryse SICOT, Monsieur Jérôme LARIVIÈRE, Madame Annick ALBINO, Monsieur Christian REBOIS, Madame Sylvette LACOMBE, Monsieur Philippe ROUSSILLES, Monsieur Oscar FERREIRA, Madame Guylaine MATIAS, Madame Ida HIDALGO, Monsieur Thierry DINIZ, Madame Sylvie LESCOUZÈRES, Monsieur Amandio LINHAS, Monsieur Frédéric RAYNAL, Madame Marion BRIGNOLI, Monsieur Olivier SOTTORIVA, Madame Céline STREIFF.

Absents excusés : Monsieur Francis ARANDA a donné pouvoir à Monsieur Gérard BEUVELOT, Madame Sandrine GÉRARD a donné pouvoir à Monsieur Frédéric RAYNAL, Monsieur Ahmed EDOUIDI a donné pouvoir à Madame Marie-Lou TALET, Madame Mirna BARADA a donné pouvoir à Madame Céline STREIFF, Monsieur Simon LAUGUEUX a donné pouvoir à Monsieur Olivier SOTTORIVA.

Madame Marion BRIGNOLI a été nommée Secrétaire de séance.

. Nombre de conseillers en exercice	: 27
. Nombre de conseillers absents	: 5
. Nombre de conseillers présents	: 22
. Nombre de pouvoirs	: 5
. Suffrages exprimés	: 27

OBJET : SUBVENTION À L'ASSOCIATION LAÏQUE DE GESTION D'ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION ET D'INSERTION (ALGEEI) 47 – MECS « NOTRE MAISON ».

Monsieur BEUVELOT expose que le Directeur de la MECS « Notre Maison » à Fumel a sollicité la collectivité pour l'autorisation d'installer une climatisation dans le bâtiment communal sis à Fumel, 5 rue Lamartine.

Par ailleurs, ladite association a retenu un devis d'un montant de 3.561,86 € H.T. et demande une aide de la commune.

Aussi, après étude de la solution technique de climatisation retenue, **Monsieur BEUVELOT** propose aux membres de l'assemblée de compléter la liste des subventions accordées en Conseil Municipal, en séance des **27 février 2026, 30 avril 2026 et 2 juin 2026**, au titre de l'exercice de l'année en cours.

Après avoir entendu cet exposé,
Le Conseil Municipal

- 1. fixe ainsi qu'il suit le rajout dans la liste des subventions devant être versées au titre de 2026 :**

BÉNÉFICIAIRE	OBJET	PROPOSITION BP 2026
ALGEEI MECS « Notre Maison » 7 Boulevard DANTON 47300 VILLENEUVE SUR LOT	Subvention exceptionnelle : Climatisation des bureaux administratifs	2.000,00

- 2. précise que les crédits nécessaires au règlement de cette dépense sont prévus à l'article 6574 du Budget Primitif 2026 de la commune ;**

- 3. constate que la présente délibération a été adoptée par 27 voix pour, à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le **3 septembre 2026**


Jean-Louis COSTES, Maire de Fumel

Signé par


Marion BRIGNOLI, Secrétaire de séance

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : 9 rue Tastet 33000 Bordeaux, ou par voie dématérialisée à l'adresse <https://www.telerecours.fr/>).